

MAIS OÙ EST PASSÉ LE 3^oVOLET INDEMNITAIRE POUR LES CADRES ?



scsi-pn.fr

mai 2024



AUGMENTATION DE LA PART PERFORMANCE : UNE FAUSSE PISTE !

À moins de 100 jours des JO, aucune nouvelle proposition n'a été avancée depuis notre dernière communication dans laquelle nous avons jugé que le projet présenté était du bricolage.

Malgré l'absence de toute évolution, le syndicat minoritaire semble se satisfaire d'un résultat bien maigre et incertain ! L'augmentation de la part P, suggérée par d'autres organisations syndicales, est en effet totalement inadaptée à la mobilisation exceptionnelle lors des JO.

POURQUOI ?

La part P est indexée à une évaluation annuelle du travail. En 2023, **46,85%** des officiers ont bénéficié de cette majoration. En année 2024, les officiers percevront une IRPP (spécial JO) qu'ils auraient de toute façon obtenue sur une année classique. À ce stade, nous ignorons les montants et les conditions d'attribution.

C'est de la poudre aux yeux !

De plus, certains officiers, lourdement impactés dans leur service, ne bénéficieront d'aucune compensation malgré leur engagement.

Il est important de noter que cet accord de bloc ne revêt pas le même enjeu pour les commissaires, qui bénéficient d'une IRP bien plus conséquente que celle des officiers.

Comme souvent dans le passé, le SCSI a proposé au syndicat minoritaire de s'unir avec toutes les OS de cadres, mais la nouvelle direction n'est visiblement plus prête à faire front commun afin d'obtenir des avancées pour les officiers.

Le SCSI continuera, pour sa part, à se battre pour une meilleure reconnaissance de l'engagement des officiers.

LE SCSI : UN SYNDICALISME COMBATIF ET RESPONSABLE !